

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et ÉLECTIVE
Dimanche 27 OCTOBRE 2024 à 09h30
Centre Départemental Nelson PAILLOU à PAU

L'assemblée générale ordinaire du comité départemental des Pyrénées Atlantiques de la Fédération Française de Natation s'est tenue le dimanche 27 Octobre 2024 à PAU

➤ Clubs présents

CLUBS PRÉSENTS	VOIX	CLUBS PRÉSENTS	VOIX
AVIRON BAYONNAIS	278	ELKAR 64	377
A.L. SERRES CASTET	422	BIARRITZ OLYMPIQUE.	416
ANGLET OLYMPIQUE	501	OLORON NATATION 64	384
AQUA LONS BARRACUDAS	551	PAU NATATION	33
CN CAMBO	78	URKIROLAK	130
DAUPHINS SECT.PALOISE	585	ASPTT PAU	154
SA MAULÉON (non affilié)	147	CN HENDAYAIS	52
CN JURANÇON	99	CRAWL OCÉAN	35
BIDACHE SPORTS	58		

TOTAL 4300 voix

CLUBS ABSENT	VOIX	CLUBS ABSENTS EXCUSÉS	VOIX
ICE SWIM BIARRITZ (n. aff.)	4	LANNE EN BARETOUS	49
		CN GARLINOIS (non affilié)	76

- ◇ Le quorum (2215 voix) étant atteint par 4300 voix sur 4429 possibles, l'assemblée générale ordinaire peut normalement délibérer, le Président Joël FLAMARION ouvre la séance à 09h55'.
- ◇ Souhaite la bienvenue aux nombreux participants, présente les excuses des absents pour raisons diverses.
- ◇ Remercie tous les participants d'être venus aussi nombreux, 17 clubs présents, représentant 85% de voix présentes par rapport au nombre de licenciés.
- ◇ Remercie Marc DEBERGHES, président de la ligue régionale de sa présence, précise à l'occasion qu'il est aussi, le secrétaire général du comité départemental.
- ◇ Il demande d'avoir une pensée en souvenir d'une personne qui nous a quitté courant 2024, Roger DEJAN (PITOU pour les intimes) personnage d'une grande générosité et sensibilité.
- ◇ En préambule, le président met l'accent sur quelques dossiers d'actualités

Aides aux Clubs Amateurs, les notifications ne devraient pas tarder à propos des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Formation ERFAN SUD, le Comité a été amené à annuler, au dernier moment, deux salles de cours dans le cadre de la formation MSN bloc 1 présentiel/visioconférence, pour cause, l'absence de deux stagiaires dont le choix était de suivre les cours en présentiel. Cette situation interroge le Comité 64 pour les rassemblements à venir, annuler

exceptionnellement ne nous pose aucun problème mais, de façon chronique, c'est toute notre crédibilité qui est en jeu vis-à-vis du Conseil départemental.

Un nouveau club « Le Cercle des Nageurs du Pays Basque » a vu sa demande d'affiliation refusée. Le club requérant conteste le refus, une demande de conciliation auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) est en cours.

Précise que nous vivons un début de saison compliqué avec la fermeture de la piscine d'Hendaye dans l'attente d'un équipement moderne, début 2026

Plusieurs mois seront nécessaires à la réhabilitation de la piscine de Biarritz, les travaux seront engagés fin janvier 2025, souhaitons une réouverture pour la rentrée septembre.

Un Warning s'allume, la tarification de la mise à disposition de la piscine de Saint Jean de Luz .

- un club le tarif à la demi-journée est de 409€/TTC soit 816 €/TTC la journée
- Comité Fédération, le tarif à la demi-journée est de 1.110 €/TTC soit 2.220 €/TTC la journée.

Le président rappelle avec force et conviction que la motivation, l'enthousiasme, l'implication sont nos moteurs durant ces périodes compliquées, que nous devons rester solidaire les uns des autres pour maintenir les activités pour nos jeunes sportifs.

Il remercie :

- Les dirigeants bénévoles des clubs 64.
- Les communes, communautés de communes, communautés d'agglomérations (Pays Basque et Pau Béarn Pyrénées) pour l'aide logistique à l'organisation de nos activités.
- Le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, la DSDEN 64, le CDOS 64, pour le soutien précieux et l'aide apportée.
- Les agents municipaux, présents à nos côtés lors des manifestations sportives,
- Tous les bénévoles pour le soutien précieux et l'aide apportée à nos activités.

◇ Rappelle l'importance du 100% licences au sein des clubs afin d'être encore plus efficace dans nos missions qui nous sont confiés. Permettre à notre sport d'atteindre le rang qui doit être le sien au sein du sport français.

◇ Il résume l'année écoulée soulignant la santé du CD64 par le biais particulièrement de deux dynamiques :

La formation des jeunes cadres, afin de développer ses activités et rendre durable toutes les actions entreprises.

La performance des clubs, par la qualité d'accueil des licenciés, les actions entreprises tout au long de l'année pour valoriser la natation.

➤ **Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée** (SA Mauléon non affilié)

◇ Rapport d'activités :

Le président FLAMARION présente et commente le rapport d'activités,

Il souligne que le département des Pyrénées Atlantiques totalisait selon le dernier état communiqué fin août 2024, 4429 licenciés, soit une légère baisse de 32 licences qui s'explique par la fermeture de la piscine d'Hendaye et l'ouverture tardive de la piscine de Saint Jean de Luz (janvier 2024)

Pour la 2ème fois le département approche la barre des 4500 licenciés !!! Appuyant au passage ce bon score au plan de développement du comité départemental 2020-2024 en matière du nombre de licenciés.

L'analyse de la situation est la suivante par rapport à la saison précédente :

Natation hivernale: 3224 licenciés soit - 84 licences

Natation estivale : 1205 licenciés soit + 52 licences

La hiérarchie des clubs évolue par rapport à la saison précédente. Il félicite :

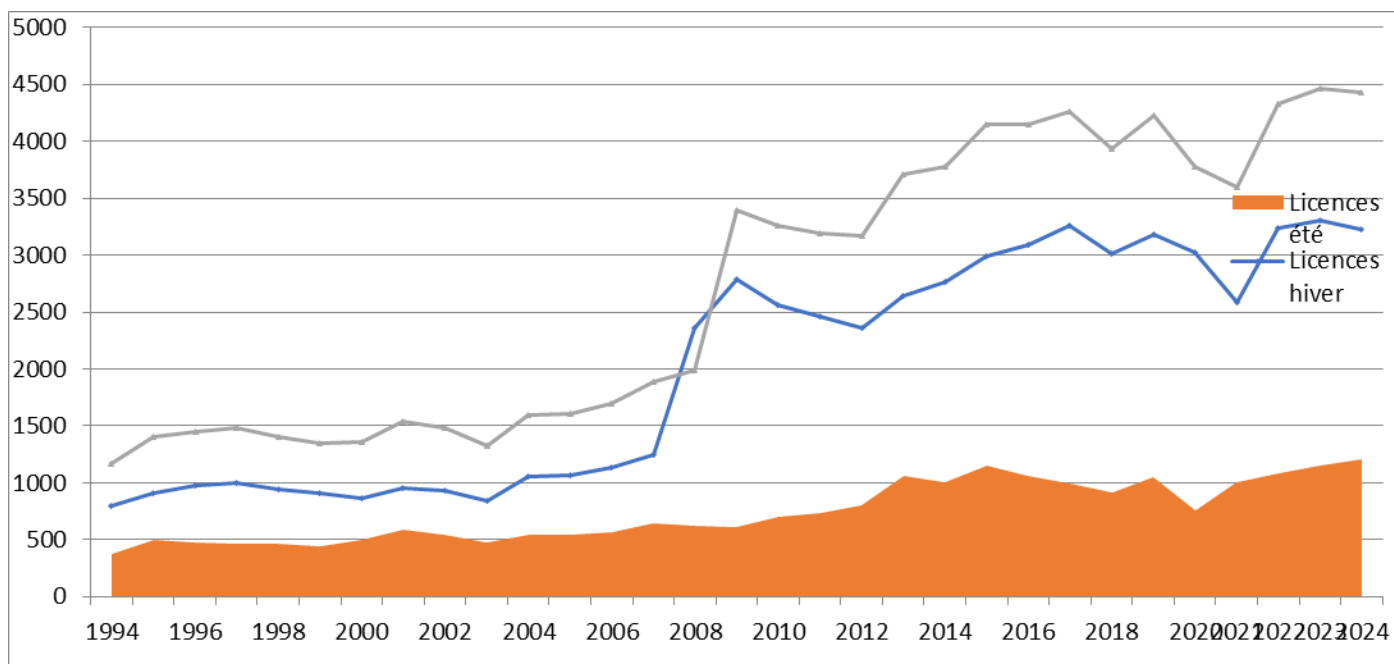
Le club des DAUPHINS SECTION PALOISE 585 licenciés est toujours classé 1er club des Pyrénées Atlantiques.

AQUALONS BARRACUDAS classés 2^{ème} 551 licenciés.

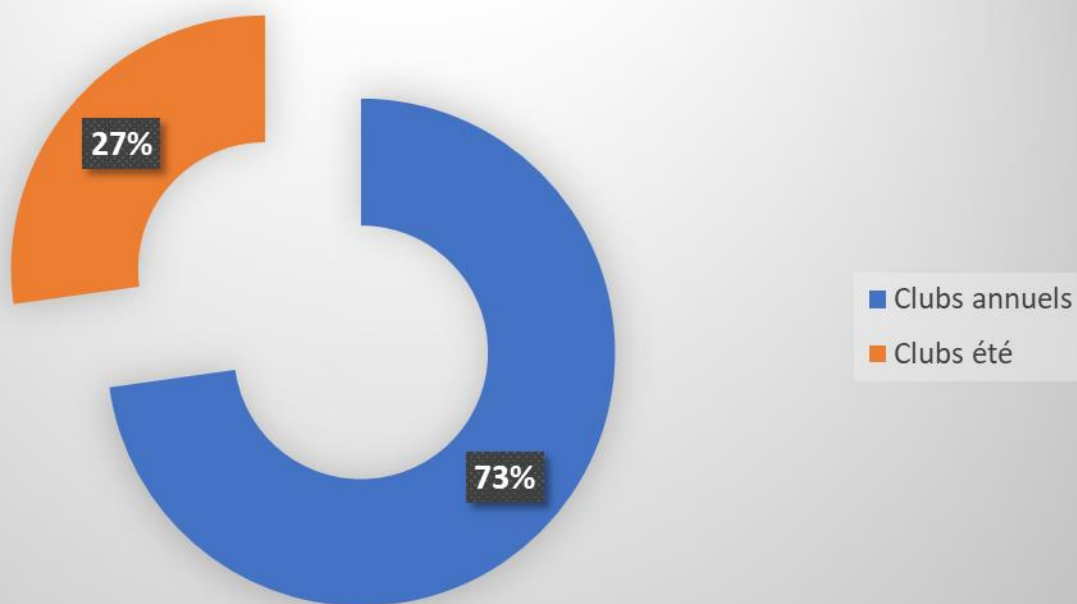
ANGLET OLYMPIQUE se classe à la 3^{ème} place avec 503 licenciés

SERRES-CASTET fort de 422 licenciés occupe désormais la 4^{ème} place de la hiérarchie Classé 1er club de natation estivale, devant ELKAR64 377 licenciés.

Légère baisse du nombre de licenciés



Situation des Clubs Annuels et été



Remercie tous les officiels qui ont participé aux jurys, encourage les volontaires, des formations seront mises en place par visioconférence, dès février 2025 sur une période s'étalant jusqu'au mois de juillet.
Encourage les jeunes officiels à s'inscrire lors des jurys et à suivre les formations

Juge que les projets de nouvelles piscines évoluent correctement.

Le « plan piscines » porte sur un programme d'investissement estimé à une dizaine d'années (2022-2032). L'intérêt d'un 2ème bassin de 50 mètres situé sur la Cote Basque à l'instar du stade nautique à PAU est évident et sera reconsidéré dans la 2ème partie du programme d'investissement, en fonction des capacités budgétaires mobilisables. (Source CAPB)

L'agglomération Pays basque avance sur le dossier de création de piscine communautaire sur le territoire de Nive-Adour particulièrement dépourvu. La CAPB va s'accompagner d'une assistance maîtrise d'ouvrage pour déterminer les besoins et identifier le projet adéquat pourquoi pas le bassin de 50 mètres (fin 2024)

Peu ou pas de nouvelles concernant la rénovation du bassin d'Oloron, cependant à noter la construction d'une piscine 6 couloirs couverte à Hendaye en remplacement de la Tournesol fin des travaux programmés début 2026.

Une nouvelle piscine couverte 6 couloirs à ANGLET, les travaux ont débuté (Novembre 2023) la piscine actuelle inaugurée en 1976 (4 couloirs) reste ouverte pendant les travaux, ouverture programmée septembre 2025

Une nouvelle piscine à LARUNS, prise au regard des conclusions de l'analyse réalisée par la commission technique et des échanges entre les membres du jury. Pas de nouvelles précises sur le démarrage des travaux

Il conclut en remerciant tous les organismes publics qui ont aidé financièrement à la réalisation des projets du département.

➤ **Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité par l'assemblée** (SA Mauléon non affilié)

◇ Rapport financier :

Le président remercie Nicole trésorière du CD64, met en évidence le logiciel BASICOMPTA, outil en ligne, utilisé pour la 12^{ème} année consécutive par le département. Invite les clubs à se rapprocher du CDOS64 pour tout complément d'information sur l'outil de comptabilité.

Reprend poste par poste les dépenses et les recettes, Il en résulte un bénéfice dû au fait que certaines factures du comptable public concernant les championnats de ligue benjamins organisés au Stade Nautique à Pau ne sont pas arrivées. La situation financière est stable.

La ligue Nouvelle -Aquitaine, maintient l'aide financière apportée aux comités départementaux par le biais d'un contrat de contractualisation.

Souligne que la professionnalisation est indispensable au développement de nos activités.
Il remercie Thomas DOYHENARD chargé de mission au sein du comité 64. Rappelle son parcours de statut de volontaire en service civique, au CDI validé le 01 octobre 2016. Précise qu'au regard d'une charge de

travail exponentielle, un avenant à son contrat est signé le 01 octobre 2024 l'amenant à 151.67 heures/mois.

Le rapport financier n'appelle aucune remarque particulière.

- **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée** (SA Mauléon non affilié)

- Approbation des règlements financiers

Lecture est donnée, le président détaille les rubriques, excepté la composition des jurys lors des compétitions, peu ou pas de modifications apportées par rapport à la saison précédente. Une remarque à propos « Droit forfaitaire pour les stages, pension complète à la charge du Club (...) **remplacer à la charge du club par « à la charge de nageur »**

- **Les règlements sont adoptés à l'unanimité après modification** (SA Mauléon non affilié)

- ◇ Approbation du budget prévisionnel :

Le président donne lecture du budget prévisionnel, détaille les rubriques. Souligne que le comité départemental maintient dépenses et recettes à la même hauteur que la saison précédente. Souligne que toutes les actions départementales pour la catégorie Benjamins sont prises en compte par le comité départemental. Que le déplacement lointain à Dunkerque fin décembre est budgétisé.

- **Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité** (SA Mauléon non affilié)

Rapports des Commissions

Natation Course :

Le président félicite tous les nageurs, les entraîneurs pour leur travail inlassable et patient, les dirigeants des clubs pour les excellent résultats obtenus niveau départemental, régional et national !
Une excellente saison sportive annuelle, comme estivale (document annexé au PV de l'AG)

- ◇ Approbation du calendrier sportif départemental sur année civile conformément aux directives fédérales.

- ◇ Les Résultats sportifs annuel et estival par catégories n'appellent aucune remarque

- **Le rapport de la commission est adopté à l'unanimité** (SA Mauléon non affilié)

ENF

Souligne que la FFN vient de lancer l'Académie de la Natation (ADN) regroupant tous les dispositifs d'apprentissage : l'Ecole de Natation Française, le dispositif ministériel « Aisance Aquatique », le plan « J'apprends à nager » et la formation.

Celle-ci a pour ambition de faire évoluer l'enseignement de la natation pour lutter activement contre les noyades et apporter aux nageurs un accompagnement efficace pour continuer à progresser tout au long de leur pratique.

Le président souligne la bonne santé de la formation au sein du département. Insiste sur le fait que l'outil répond parfaitement à la problématique que rencontre les clubs.

Le MSN permet de travailler contre rémunération dans un club affilié à la fédération. Son titulaire peut encadrer et coordonner l'école de natation mais aussi entraîner jusqu'au niveau régional.

➤ **Les rapports des commissions ENF et FORMATION sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée**
(SA Mauléon non affilié)

◇ Questions diverses

Pas de question

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est clôturée à 11h45'

Le Secrétaire
Marc DEBERGHES



Le Président
Joël FLAMARION



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
Dimanche 27 OCTOBRE 2024 à 11h45
Centre Départemental Nelson PAILLOU à PAU

L'assemblée générale élective du comité départemental des Pyrénées Atlantiques de la Fédération Française de Natation s'est tenue le dimanche 27 Octobre 2024 à PAU

➤ Clubs présents

CLUBS PRÉSENTS	VOIX	CLUBS PRÉSENTS	VOIX
AVIRON BAYONNAIS	278	ELKAR 64	377
A.L. SERRES CASTET	422	BIARRITZ OLYMPIQUE.	416
ANGLET OLYMPIQUE	501	OLORON NATATION 64	384
AQUA LONS BARRACUDAS	551	PAU NATATION	33
CN CAMBO	78	URKIROLAK	130
DAUPHINS SECT.PALOISE	585	ASPTT PAU	154
SA MAULÉON (non affilié)	147	CN HENDAYAIS	52
CN JURANÇON	99	CRAWL OCÉAN	35
BIDACHE SPORTS	58		
TOTAL 4300 voix			

CLUBS ABSENT	VOIX	CLUBS ABSENTS EXCUSÉS	VOIX
ICE SWIM BIARRITZ (n. aff.)	4	LANNE EN BARETOUS	49
		CN GARLINOIS (non affilié)	76

◇ Le quorum (2215 voix) étant atteint par 4300 voix sur 4429 possibles, l'assemblée générale ordinaire peut normalement délibérer, le Président Joël FLAMARION ouvre la séance à 11h50'.

◇ **Election du nouveau Comité Directeur :**

Monsieur Flamarion donne lecture des articles des statuts du Comité départemental et souligne les candidatures déclarées recevables par la commission de surveillance des opérations électorales 13 personnes représentant 9 clubs.

Parmi ces 13 candidats, 9 postulent à leur réélection. Il précise que le vote est anonyme.

Seuls sont amenés à voter, les présidentes et présidents des clubs ou les personnes disposant d'un pouvoir signé par la présidente ou le président du club. (Documents transmis au Comité départemental à j-48h00)

Résultats du 1er tour

Votants 16 clubs représentant 4153 voix

◇ La totalité des candidats sont élus à l'unanimité de 4153 voix (fichier en annexe)

◇ **Réunion du Comité Directeur :**

Conformément aux statuts, le nouveau comité directeur élu se retire et délibère afin de proposer à l'assemblée générale un candidat à la présidence du comité départemental des Pyrénées Atlantiques, pour la période 2025/2028.

Un bureau est formé, comprenant un vice-président, un secrétaire général, une trésorière et une trésorière adjointe

Monsieur Joël Flamarion, est proposé à l'approbation de l'assemblée générale

Madame Nicole Charpentier est proposée Trésorière honoraire à l'approbation de l'assemblée générale

◇ **Election du président proposé par le comité directeur :**

Votants 16 clubs représentant 4153 voix

Joël FLAMARION est élu à l'unanimité de 4153 voix Président du CD64 2025/2028

Madame Nicole Charpentier est élue à l'unanimité de 4153 voix Trésorière honoraire du CD64 FFN

Le président FLAMARION remercie l'assemblée générale et donne rendez-vous le plus vite possible au bord des bassins.

Monsieur Marc DEBERGHES, président de la ligue Nouvelle-Aquitaine clôture l'AG électorale en adressant ses compliments à tous les clubs des Pyrénées Atlantiques.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale électorale est clôturée à 12h40

Le Secrétaire
Marc DEBERGHES



Le Président
Joël FLAMARION



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL FFN
PYRÉNÉES ATLANTIQUES le 27 OCTOBRE 2024

LISTE DES CANDIDATS AU COMITÉ DIRECTEUR
(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

MEMBRES (par ordre alphabétique):

ALBISTUR Valérie – URKIROLAK

CARREY Patrick – AVIRON BAYONNAIS

DEBERGHES Marc DAUPHINS SECTION PALOISE

FASENTIEUX Francis – ESPÉRANCE SERRES CASTET

FLAMARION Joel ANGLET OLYMPIQUE

GADRÉ Jérôme CAMBO NATATION CLUB

JACOB Stéphanie AQUALONS BARRACUDAS

LACHAISE Alexander CN HENDAYE

LE GUINIO Marie Laurence DAUPHINS SECTION PALOISE

LENFANT Eric DAUPHINS SECTION PALOISE

MANCICIDOR Frédéric – ELKAR64 HASPARREN





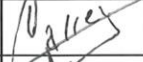





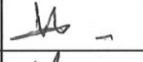
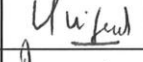
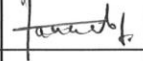
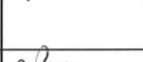

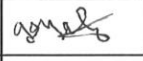

PEYROULET Véronique – DAUPHINS SECTION PALOISE

VANOOTEGEM Bruno ESPÉRANCE SERRES CASTET

samedi 26 octobre 2024

AG Ordinaire et élective 27 Octobre 2024

Clubs représentés et nombre de voix

CLUBS	PRESIDENT	SIGNATURE	SUPPLEANT	SIGNATURE	LICENCES	VOIX
AL SERRES CASTET	De Carli Bernard				422	422
ANGLET OLYMPIQUE	Flamarion Joël				501	501
AQUA LONS BARRACUDAS	Jacob Stephanie				551	551
ASPTT PAU	Pességué Mélanie		CLOSTRÉS Bernard		154	154
AVIRON BAYONNAIS	Carrey Patrick				278	278
BIARRITZ OLYMPIQUE	Deriglazoff Marie Laurence				416	416
BIDACHE SPORT	Amand Sylvain				58	58
CAMBO Natation	Gadré Jérôme				78	78
CN GARLINOIS	Bustin Arnaud				76	76
CN HENDAYE	Dominguez Ana		LACHAISE ALEXANDER		52	52
CN JURANCON	Som Laurence		JOUAN MATHIEU		99	99
CRAWL OCEAN	Ruiz Jean Pierre				35	35
DAUPHINS SECT PALOISE	Prigent Le Guinio Marie Laurence				585	585
ELKAR 64	Mancidor Frédéric				377	377
LANNE EN B.	Artcanuthurry Ghislaine				49	49
OLORON NATATION 64	Poey Céline				384	384
ICE SWIM BIARRITZ	Thommasson Hervé				4	4
PAU NATATION	TURON BETTY		VANWYM ERSCH ERIC		33	33
SA MAULEON	Gonzalez delphine				147	147
URKIROLAK	Duval Lionel		ALBISTUR VALERIE		130	130
TOTAL					4429	
QUORUM					2215	

RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 27 OCTOBRE 2024

6.1.1. Mission de la CSOE

La CSOE du Comité est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts et, le cas échéant, le Règlement Intérieur du Comité, lors des opérations de vote relatives à l'élection du CODIR et du Président du Comité.

Madame NICOLE CHARPENTIER IUF 823282 et Monsieur GERARD VERON-DURAN IUF 1108273 membres de la CSOE et désignés par le CODIR du 30 mars 2024 ont procédé selon le point ;

6.2.1.2. A la validation des candidatures à l'élection du CODIR du Comité et des associations sportives admises à voter

- a) Les candidats à l'élection du CODIR du Comité,
- b) La liste des associations sportives admises à voter pour l'élection du CODIR du Comité accompagnée du nombre de voix dont elles disposent conformément au barème « 1 licence = 1 voix » résultant de l'addition du nombre de licences constatées au 31 août précédant l'AG du Comité.
- c) La conformité des pouvoirs

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le 27/10/2024 à PAU

NICOLE CHARPENTIER



GERARD VERON-DURAND

